

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°6 DU PLU DE MONTBARD

Par arrêté du 17 juillet 2024, le président de la communauté de communes du Montbardois a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°6 du PLU de Montbard.

Cette enquête se déroulera sur 33 jours consécutifs, du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au vendredi 18 octobre à 17H00.

Le projet a pour objet de préserver la diversité commerciale en centre-ville et porte sur l'identification de linéaires protégés pour réglementer le changement de destination des rez-de-chaussée des constructions repérées.

Par décision du 21 avril 2024, l'Autorité Environnementale n'a pas soumis ce projet à évaluation environnementale.

M. Guy BORNOT a été désigné commissaire enquêteur par décision du président du Tribunal Administratif de Dijon.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur support papier et poste informatique pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Montbard (Place Jacques Garcia 21500 Montbard) aux heures habituelles d'ouverture du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H ; et de façon dématérialisée sur le site internet de la ville de Montbard (www.montbard.fr) et la communauté de Communes du Montbardois (<https://www.cc-montbardois.fr>).

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Montbard ;
- par voie postale au siège de la mairie de Montbard à l'adresse suivante : « Monsieur le commissaire enquêteur - modification n°6 du PLU de Montbard –Place Jacques GARCIA 21500 MONTBARD » ;
- par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : enquete-publique-PLU@montbard.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Montbard Salle Louis DEFER (Place Jacques Garcia – à droite de l'entrée de l'hôtel de ville) :

- Lundi 16 septembre 2024 de 9H00 à 12H00,
- Mercredi 9 octobre 2024 de 9H à 12H00,
- Vendredi 18 octobre 2024 de 14H00 à 17H00.

Toutes informations sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Nicolas ROUXEL, chargé de mission Petites Villes de Demain ou Mme Claire BILLOTTE, chargée de mission urbanisme, foncier et juridique à la ville de Montbard au 03.80.92.01.34 aux heures d'ouverture des bureaux.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie de Montbard, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux. Ils seront également consultables sur le site internet de la ville de Montbard (www.montbard.fr) et de la communauté de communes du Montbardois (<https://www.cc-montbardois.fr>) pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°6 du PLU de Montbard, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis au conseil communautaire de la communauté de communes du Montbardois pour approbation.